

5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Bufkens Hilde (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement fait suite à l'unité d'enseignement LNEER1111 et suppose donc d'avoir atteint le <b>niveau B1-</b> du "Cadre européen commun de référence pour les langues". <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Thèmes généraux et relatifs aux différents domaines d'études des étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Compréhension à l'audition et à la lecture :</b> à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de comprendre de façon relativement autonome des documents factuels d'ordre général ou relatifs aux domaines d'études. Niveau B2-</p> <p><b>Expression orale :</b> à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'exposer ses opinions, de présenter brièvement et clairement un sujet relatif au domaine d'études et de prendre part à une conversation sur un sujet de la vie quotidienne ou relatif à ses centres d'intérêt y compris ses études. 1 Niveau B1</p> <p><b>Expression écrite :</b> à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'écrire de façon simple et cohérente sur des sujets familiers ou relatifs à ses centres d'intérêt. Niveau B1-</p> <p><b>Ouverture culturelle :</b> à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la langue cible.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation permanente répartie sur 2 quadrimestres = 10 %</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un test écrit à la fin de chaque quadrimestre portant sur le code, la compréhension à la lecture et à l'audition et l'expression écrite = 60 %</li> <li>• <b>Une présentation orale à la fin du q1 = 30 %</b></li> <li>• Un examen oral en fin de second quadrimestre = 15 %</li> <li>• Une présentation orale en fin de second quadrimestre = 15 %</li> </ul> <p><b>En ce qui concerne les tests écrits, ceux-ci auront lieu en présentiel en fin de quadrimestre si la situation sanitaire le permet. Toutefois, il est possible que ces tests soient reportés et donc remplacés par un examen écrit (Testwe ou Wiseflow) en ligne sur pc durant les sessions de janvier et juin.</b></p> <p><b>Remarque: l'université ne souhaitant plus faire usage de Testwe pour la session d'examens de décembre-janvier 2020-2021, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral sur teams. Cet examen oral ne consistera pas à évaluer la compétence 'parler' (communication orale) de l'étudiant mais visera à évaluer sa connaissance du vocabulaire et des structures grammaticales vues tout au long du quadrimestre.</b></p> <p><b>Attention:</b></p> <p>Nous appliquons le système "d'absence absorbante". <b>Toutes les parties de tests sont obligatoires.</b> Si l'étudiant-e est absent-e (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf tests formatifs), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un-e étudiant-e n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation.</p> <p>Si l'étudiant-e ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il-elle doit obligatoirement repasser l'examen à la session d'août.</p> <p><b>La présence au cours (en présentiel et/ou en distanciel) est obligatoire.</b> Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)</p> <p>Lors de la <b>session d'août</b>, l'étudiant-e est tenu-e de réaliser un travail et de présenter un examen oral dont les critères seront définis par l'enseignante. Les notes d'évaluation permanente ne seront prises en compte que si cela est à l'avantage de l'étudiant-e.</p> <p><b>Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente</b> (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités et tâches seraient adaptées pour permettre le travail à domicile et la remise de celui-ci à distance.</li> <li>• Les oraux se dérouleraient sur Teams.</li> </ul> <p>La pondération de ces différentes parties pourrait dès lors être légèrement modifiée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'unité d'enseignement se donne en présentiel (si code jaune) avec accompagnement d'e-learning par le biais de la plate-forme Moodle. <b>Toutefois, si la situation sanitaire ne le permet pas (code orange ou rouge), cette unité s'enseignera aura lieu sous forme d'enseignement à distance via la plate-forme Teams ainsi que Moodle.</b></p> <p>Le vocabulaire est présenté sous forme de textes écrits ou oraux en présentiel et partiellement en e-learning (Moodle). Ces textes sont également mis à profit pour introduire des stratégies de compréhension à l'audition et à la lecture.</p> <p>Les structures grammaticales sont revues par le biais d'exercices sur la plate-forme d'auto-apprentissage.</p> <p>Le vocabulaire, les structures et certaines techniques de communication sont exercés et consolidés par le biais d'exercices de production écrite et orale.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• développer les compétences réceptives des étudiants dans la langue cible par le biais de textes écrits et parlés ;</li> <li>• encourager la prise de parole et la discussion dans la langue cible par le biais de petites présentations individuelles ou en groupe ;</li> <li>• encourager l'expression écrite dans la langue cible par le biais de résumés de films ou la rédaction de petites lettres ;</li> </ul> <p>1. faire découvrir les richesses culturelles de la Flandre par le biais de deux excursions /spectacles dans la langue cible <b>si le contexte sanitaire le permet ou par le biais de documents Powerpoint projetés.</b></p>
Ressources en ligne	<p><a href="http://moodleucl.uclouvain.be">http://moodleucl.uclouvain.be</a></p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Syllabus 'Nederlands voor studenten Letteren en wijsbegeerte-Intermediair niveau'</li> <li>• Dutch for Arts students- Intermediate level'</li> <li>• Syllabus LNEER1212</li> <li>• Plate-forme d'auto-apprentissage Moodle</li> <li>• Dossier de lecture accompagné d'exercices</li> </ul>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement: unité d'enseignement en groupe de 15 à 20 étudiants</li> <li>• L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut-être contacté par courriel</li> <li>• Charge de travail: heures présentiels 60h 90 h de travail autonome (dont e-learning)</li> </ul>

Facult� ou entit� en charge:	ILV
------------------------------	-----

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5	LNEER1111 OU LNEER1730	
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en histoire	HIST1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	